

DEMANDE D'ACCREDITATION A LA MARQUE « SAVOUREZ L'ALSACE »

Schiltigheim, le 03 janvier 2014

MODE OPERATOIRE

- 1) Demandez à être partenaire de la marque partagée Alsace sur le site www.marque-alsace.fr. L'accord vous sera donné sous 8 à 10 jours
- 2) Demandez le dossier d'accréditation à la marque « Savourez l'Alsace » à l'aide du formulaire suivant : www.aria-alsace.com/savourez-l-alsace
- 3) Dès réception du dossier d'accréditation, lisez attentivement le cahier des charges de la marque « Savourez l'Alsace »
- 4) Remplissez le formulaire produits, datez et signez
- 5) Remplissez l'attestation sur l'honneur, datez et signez
- 6) Retournez l'ensemble des documents à :

ARIA Alsace
Maison de l'entreprise
27, avenue de l'Europe
67 300 SCHILTIGHEIM

